

## **Procès-verbal de l'assemblée générale 2022 de l'association Villeneuvois à vélo réunie le 09 septembre 2022 à la Maison de la Vie Associative de Villeneuve-sur-Lot.**

La séance est ouverte à 18 h 30. Sont présents 12 personnes, dont 11 adhérents. Deux pouvoirs ont été donnés au Président. Les membres présents sont listés dans la feuille d'émargement, annexée à ce PV.

Conformément aux statuts de l'association, M. Adrien CHAUD est président de séance. L'assemblée générale nomme *de facto* M. Francis CAZEILS en qualité de secrétaire de séance.

L'ordre du jour suivant est présenté à l'Assemblée :

- Rapport moral, rapport d'activité 2021
- Élection des membres du Conseil d'administration
- Vote de la cotisation pour 2023
- Débat et échanges sur les perspectives et actualités de l'association en 2022

Adrien précise en introduction de séance que cette assemblée générale concerne bien les activités de l'association en 2021, même si l'année 2022 est bien entamée. L'association Villeneuvois à vélo ayant été créée le 17 septembre 2021, son premier compte financier court du 17 septembre 2021 au 31 décembre 2022 (incluant au moins une année pleine). Cette AG n'a donc pas de rapport financier à approuver, mais l'AG 2023 devra se dérouler dans les six mois suivant la clôture du compte 2022, c'est-à-dire au printemps prochain.

### **I – Rapport moral, rapport d'activité 2021**

Des exemplaires papier du rapport d'activité 2021 sont distribués aux personnes présentes à l'Assemblée générale. Le rapport d'activité est également disponible sur le site internet de l'association, sur <https://www.villeneuvois-a-velo.fr/a-propos/comptes-rendus/Rapport%20d'activit%C3%A9%202021.pdf>.

Adrien présente donc le rapport d'activité 2021, qui ne concerne que les actions de l'association entre sa fondation et le 31 décembre 2021. L'année 2021 a déjà été marquée par la fondation de l'association, avec des procédures administratives qui ont pris du temps : l'association n'a été déclarée au Journal Officiel que le 16 novembre. Cela n'a pas empêché l'association d'être déjà active en termes de plaidoyer auprès des décideurs. Nous avons été consultés (et assez entendus) sur le plan vélo de la CAGV, qui a été voté en conseil communautaire le 9 décembre 2021. Nous avons également fait un tour des Maires, pour des premières prises de contact : Villeneuve, Pujols, Sainte-Livrade, Bias, Casseneuil, Le Lédard, Monbalen. Enfin, nous avons été intégrés à la concertation relative au plan de circulation et de stationnement à Villeneuve-sur-Lot, toujours en réflexion.

L'automne 2021 a été marquée par la mobilisation pour le Baromètre des villes cyclables, une grande enquête de la FUB (Fédération des Usagers de la Bicyclette) pour demander aux habitants quelles sont leurs conditions de circulation à vélo dans leur ville. Notre mobilisation a permis de qualifier Villeneuve pour la première fois, avec Agen et Marmande. Adrien présente les résultats du Baromètre : 62 réponses ont été enregistrées. Villeneuve obtient la note de **E** (2,73/6), soit un climat vélo jugé « plutôt défavorable », et une progression ressentie de -19 %. Les deux autres communes qualifiées du département ont eu les notes de 2,77/6, soit à peu près équivalent. Agen voit notamment sa note baisser par rapport à 2019 en raison des conflits entre vélos et piétons, vélos et voitures... chose que nous n'avons pas à Villeneuve, car le seul gros aménagement cyclable est la voie verte, séparée du trafic motorisé. Le Baromètre a également donné une cartographie des points noirs de la bastide : en premier lieu, le boulevard Georges Leygues. Une cartographie utile pour la CAGV.

La création de l'association a été remarquée dans la presse, avec 6 relais médiatiques dont 2 jolis articles dans *Sud Ouest* et un dans *La Dépêche du Midi*. L'événement de la saison pour Villeneuvois à vélo aura été la sortie « Illuminons la ville », le 22 décembre 2021, qui a rassemblé 50 participants. Les adhérents présents à l'AG confirment le caractère agréable de la balade, et souhaite qu'elle soit un peu

mieux organisée. Cela sera le cas cette année, avec le vélo-cargo qui va servir de tête de cortège : RDV le 21 décembre au départ d'Eysses pour la véloparade.

Adrien finit en présentant une carte des aménagements cyclables de Villeneuve au moment de l'assemblée générale constituante en septembre 2021, et une aujourd'hui : absolument rien n'a changé. La faute à une inertie latente dans l'administratif... Des projets sont en cours : concertation sur le boulevard Georges Leygues, chaudière sur l'avenue de Saint-Antoine à Pujols. On espère voir les premiers résultats à l'AG 2023, au printemps prochain.

L'assemblée générale **approuve à l'unanimité** le rapport moral 2021 de l'association Villeneuvois à vélo.

## II – Élection des membres du Conseil d'administration

Adrien présente le Conseil d'administration en 2021 – 2022, composé d'Adrien Chaud, président ; Francis Cazeils, vice-président ; Gaston Bosc, secrétaire ; Claude Guérin, trésorier. Ce Conseil d'administration, restreint et malheureusement trop masculin, a permis d'avancer très vite à la création de l'association, et chacun sur ses domaines de prédilection : aménagements pour Adrien, ateliers pour Claude, randos et savoir rouler à vélo pour Francis et Gaston.

L'équipe actuelle se représente, et souhaiterait que de nouvelles personnes, notamment des femmes, rejoignent leurs rangs afin de diversifier le CA. Adrien présente les conditions de réunion du CA en 2021 – 2022 : une réunion au moins tous les deux mois, un groupe de discussion sur Telegram. Est précisé qu'au vu des conditions de cette première assemblée générale, le mandat qui sera voté ne durera que jusqu'à l'AG 2023, donc huit mois.

Aucune nouvelle personne n'a souhaité se présenter.

Sont **élus à l'unanimité** les personnes suivantes : Adrien Chaud, Francis Cazeils, Gaston Bosc, Claude Guérin, jusqu'à la prochaine assemblée générale.

Est rappelé que les conseils d'administration sont ouverts à tous, et qu'on peut être bénévole pour l'association sans s'impliquer dans le Conseil d'administration.

## III – Vote de la cotisation pour 2023

À la demande de plusieurs adhérents, et même si nous n'avons pas à approuver de rapport financier, le président et le trésorier font un point sur les finances de l'association à ce jour. Pour l'instant, l'association n'a que peu dépensé malgré ses nombreuses activités : assurance, adhésion à la FUB, communication, achat de livres. Mais c'est sans compter sur le vélo-cargo (voir plus bas et au rapport moral 2022) qu'il faudrait rembourser si possible d'ici la fin de l'année. Les recettes font état de 320 € de cotisations et dons, et 300 € d'une subvention exceptionnelle de la part de la municipalité pujolaise. Elles seront complétées par une subvention de la CAGV, la vente de vélos retapés, et des dons supplémentaires dans le cadre d'un budget participatif.

Conformément aux statuts votés l'an dernier, l'assemblée générale doit voter pour le montant de la cotisation en 2023. Adrien présente à titre d'exemple une prévision de budget pour 2023 : nous espérons l'an prochain obtenir de conséquentes subventions vu nos activités, ainsi qu'une hausse des cotisations, dons et ventes, pour un budget qui s'équilibrera autour de 2 200 €.

L'an dernier, nous avons opté pour une adhésion au tarif unique de 5 €. Adrien propose deux scénarii pour l'adhésion : soit une adhésion unique, soit diverses formules pour faire adhérer des familles entières et augmenter l'adhésion moyenne, tout en conservant une adhésion minimale à 5 €. S'en suit de nombreux échanges : l'association a-t-elle besoin d'augmenter sa cotisation ? Elle est certes très faible, mais l'augmenter à 10 € ferait une inflation de 100 %. Jean-Yves demande ce qu'il s'en serait des familles monoparentales. Claude demande à ce que les enfants soient épargnés d'adhésion.

Aujourd'hui, l'association a 50 adhérents, qui ont donné 320 €, soit une adhésion moyenne à 6,4 €. Adrien explique : avec les futurs ateliers de réparation, l'adhésion sera obligatoire pour en bénéficier (pour des raisons d'assurance notamment). Il espère donc une augmentation significative du nombre d'adhérents en 2023. Claude préférerait ne pas envoyer de mauvais signal en augmentant l'adhésion, et souhaite plutôt une formule « **à partir de 5 €** » sur les bulletins d'adhésion, tout en demandant la gratuité pour les moins de 16 ans (sous réserve d'une adhésion adulte). Francis précise qu'il faudra faire attention à la comptabilité, afin de distinguer cotisations et dons.

Finalement, l'assemblée générale **vote à l'unanimité** le tarif de « **à partir de 5 €** » pour la cotisation en 2023, avec une adhésion gratuite pour un mineur de 16 ans rattaché à une adhésion payante.

Les personnes présentes à l'AG peuvent d'ores-et-déjà adhérer pour 2023 : les chèques seront encaissés en début d'année.

## **IV — Débat et échanges sur les perspectives et actualités de l'association en 2022**

L'assemblée générale statutaire terminée, le Conseil d'administration souhaite profiter de ce moment pour revenir sur les actualités de l'association en 2022, année bien entamée et qui a vu de nombreux projets se concrétiser pour l'association.

### **Plaidoyer**

Adrien présente l'activité de plaidoyer et d'études d'aménagements, particulièrement dense depuis le début de l'année. Notre travail de rencontre des élus et décideurs a continué : mairies, CAGV, et encore récemment conseil départemental. Cela a permis de prendre contact avec nombre d'interlocuteurs, et d'être vus comme l'association de cyclistes de référence pour le Villeneuvois.

Nous avons participé à de nombreuses concertations depuis janvier : celle évidemment sur les boulevards Georges Leygues, dont l'expérimentation a permis de résoudre un point noir de Villeneuve. Nous y avons eu une forte activité de plaidoyer pour exiger une piste cyclable séparée de la voie piétonne, et une meilleure connexion avec l'avenue Victor Hugo, et nous avons été entendus, ce que Jean-Yves et Jean peuvent confirmer. Nous restons vigilants sur ce projet, qui doit être au niveau de qualité des aménagements néerlandais. D'autres concertations majeures ont eu lieu : le plan « routes et mobilités du quotidien » du Département, dans lequel nous allons être force de propositions, mais aussi l'aménagement de la RN 21 à Monbalen et La Croix-Blanche, sur lequel nous avons émis un avis critique avec Vélocité en Agenais ; et sur lequel le Préfet vient de nous donner raison par courrier.

L'association a commencé en 2022 à organiser des balades techniques, des rencontres mensuelles sur site pour discuter des projets d'aménagements cyclables. Avenue d'Agen, montée de Pujols, sécurisation de Casseneuil ont été les thèmes des premiers rendez-vous de l'année. Cela va continuer au rythme des projets d'aménagements cyclables.

Cependant, sur un point noir nous n'avons pas été entendus : l'avenue d'Agen. Les travaux d'enfouissement des réseaux sur l'avenue du Maréchal Leclerc n'ont pas été suivis de marquages d'aménagements cyclables expérimentaux, contrairement à ce que nous avons vivement demandé. Il est dit dans l'assemblée que cela avait été envisagé, mais que le linéaire de l'avenue est trop grand et était donc coûteux. Un projet ambitieux pourrait être envisagé, mais pas avant la fin des travaux sur le boulevard Georges Leygues, donc pas avant longtemps...

### **Randos vélo et culture en Villeneuvois**

Francis présente les randos vélo et culture, que l'association organise officiellement depuis le début d'année. Tous les vendredis, un groupe de personnes organise des balades en vélo vers des endroits

touristiques, culturels, économiques... du bassin villeneuvois. Le matin-même de l'AG, le groupe était parti dans la trufficulture à une ferme de Penne ; fin août une quinzaine de personnes ont découvert l'histoire de la voie ferrée Penne – Villeneuve. Le programme est annoncé sur la page Facebook « randos vélo et culture en Villeneuvois » et sur le site internet de Villeneuvois à vélo. Durant l'été, les randos avaient lieu en partenariat avec le camping Lot & bastides et l'office de tourisme, avec un rendez-vous devant le camping tous les vendredis à 8 h 30 : l'été passé, nous revenons aux horaires habituels avec un rendez-vous à 9 h sur le parking de la Maison des Aînés ; en hiver, le rendez-vous aura lieu l'après-midi.

Benoît fait la remarque que, pour la soutenabilité à long terme du projet, il faudrait alterner entre rando à but culturel et rando dans le simple but de se retrouver, car sinon nous aurons écoulé le « stock » de lieux culturels à visiter à proximité. Francis invite tout le monde à se brancher avec lui les lundis soirs pour programmer ensemble les prochaines randos vélo et culture.

### **Campagne pour le vélo-cargo**

Début 2022, nous avons candidaté dans le cadre du Budget Participatif du Conseil départemental de Lot-et-Garonne, à l'obtention d'un vélo-cargo avec pour projet de lancer des « ateliers de réparation de vélos, participatif et itinérant ». La campagne de vote avait lieu du 18 février au 18 mars, et nous nous sommes faits entendre du public, avec des opérations de prospection au marché bio, sur les internets, avec les autres associations... Ce travail nous a permis de collecter **353** votes, nous faisant le quatrième projet du canton. Malheureusement, à *70 voix près* cela n'a pas suffi à être qualifié...

Cela ne nous a pas empêchés de croire en nos rêves, et l'association va bientôt faire l'acquisition d'un vélo-cargo, acheté d'occasion auprès d'une association lyonnaise, pour 2 000 €. Pour cela, nous avons sollicité les collectivités locales, et ouvert une campagne de financement participatif, sur laquelle chacun peut donner un peu pour aider à l'achat de ce triporteur : <https://www.helloasso.com/associations/villeneuvois%20a%20velo/collectes/aidez-nous-a-financer-un-atelier-itinerant-de-reparation-de-velos>

Ce triporteur va nous permettre de lancer des ateliers de réparation itinérant, nous qui n'avons malheureusement toujours pas à ce jour de local.

### **Ateliers de réparation**

Claude présente les ateliers de réparation, qui ont déjà eu lieu sporadiquement en 2022 : un atelier de révision des vélos à l'école de Laroque-Timbaut en mars, afin que les enfants puissent apprendre la conduite en sécurité en vélo à l'école grâce au dispositif Savoir rouler à vélo (voir plus bas) ; ou encore lors de l'événement Disco Gaspacho organisée fin juillet sur la place Lafayette. Le prochain atelier a lieu... le lendemain, samedi 10 septembre, au 3 rue de la Convention, devant le Café Cantine.

De plus, nous avons signé une convention avec la CAGV pour la récupération des vélos jetés en déchetterie. En quelques mois nous avons déjà récolté une cinquantaine de vélos : certains sont encore très utilisables, et seront révisés pour être remis à disposition ou revendus à un très petit prix, d'autres sont des épaves qui nous permettront d'avoir des pièces d'occasion. À ce titre, et car nous n'avons pas de local, nous sommes en partenariat avec des personnes de Montayral qui font le même travail de réparation et remise à disposition de vélos, à qui nous avons confié nos premiers vélos.

Toutes les mains sont les bienvenues pour nous aider dans ce travail ou pour animer des ateliers de réparation ! Il n'est pas nécessaire d'être mécano dans l'âme : ces ateliers seront aussi à terme un lieu de vie sociale, avec apéros démontage, bibliothèque, etc.

### **Savoir rouler à vélo**

En mai dernier, nous avons participé à une journée d'apprentissage de la mécanique auprès de 200 enfants au château de Rogé, dans le cadre d'une journée d'initiation au « Savoir rouler à vélo » organisée par la CAGV et le service des sports de la mairie de Villeneuve. Une journée qui a été très bénéfique pour les enfants et pour l'association.

Françoise rappelle que plusieurs d'entre nous ont passé l'agrément pour pouvoir encadrer des sorties scolaires d'enfants, comme Gaston l'a eu fait avec l'école de Laroque-Timbaut début juillet.

### **Futures animations**

L'association a donc été dynamique durant le premier semestre 2022, et elle va l'être encore plus à la rentrée, avec de nombreux événements prévus, dont voici le programme :

- 10 septembre : atelier de révision de vélo rue de la Convention ;
- 17 septembre : balade technique sur l'avenue de Pujols ;
- 2 octobre : journée Festi'Nature, avec balade cycloculturelle, atelier de cartographie de chemins de traverse cyclables (qui servira pour le Département et la CAGV), et surtout projection du film-documentaire *Why we cycle* (« Pourquoi le vélo ») racontant pourquoi les Néerlandais se déplacent naturellement en vélo au quotidien. La bande-annonce du documentaire est présentée à l'assemblée générale.
- mi-octobre : opération « Cyclistes, brillez » dans les collèges d'Anatole France et Gaston Carrière, ainsi que pour le grand public à Villeneuve ;
- 21 décembre : véloparade « Illuminons la ville » ;
- tous les vendredis : randos vélo et culture en Villeneuvois ;
- une balade technique par mois ;
- des ateliers de réparation selon la disponibilité et le nombre de bénévoles !

Adrien remercie toutes et tous les participants pour leur présence à cette assemblée générale 2022, d'ordre certes plutôt symbolique mais qui était importante pour retrouver adhérentes et adhérents en 2022, alors que l'association n'a pas de local et donc pas de lieu pour se retrouver. Il espère que la situation va se décanter bientôt, et que l'on pourra inaugurer un véritable endroit qui servira de lieu pour les cyclistes, adhérents ou non de l'association. Comme évoqué ci-dessus, la prochaine assemblée générale devra avoir lieu dans le premier semestre 2023, donc plutôt vers avril ou mai.

Jean Ballouhey, responsable transports de la Communauté d'Agglomération du Grand Villeneuvois, fait part des regrets de Mme Prellon, maire de Monbalen, vice-présidente à la CAGV en charge du développement durable et de la transition écologique (et donc du plan vélo), qui n'a pu venir, prise par une réunion prioritaire ce même soir. Il conclut en tenant à remercier l'association pour son existence et son dynamisme, qui a assurément permis de faire évoluer les mentalités pour le vélo. Le territoire du Villeneuvois part de zéro, le vélo y était vu comme un sujet secondaire, et en quelques mois la création de l'association et ses actions ont permis de changer de paradigme et d'être dans une démarche positive. La démarche proactive de l'association s'est notamment fait sentir sur les boulevards Georges Leygues, où l'association a été réellement écoutée et a fait évoluer le projet. Même si l'association n'est pas toujours suivie [cf. l'avenue d'Agen] elle est néanmoins entendue et sert de tête de peloton, notamment pour des actions réalisées de concert avec la CAGV, comme la journée de Savoir rouler à vélo à Rogé, qui fut reconnue et appréciée par les élus. Dans le futur, il faudra des liens plus forts avec la CAGV, qui pourraient passer par une convention.

Jean finit en évoquant l'aide à l'achat d'un vélo à assistance électrique, lancée l'après-midi même : 200 € pour les foyers avec un revenu fiscal de référence inférieur à 13 489 € (*ie.* les foyers éligibles à l'aide d'État, qui se cumule), 100 € sinon. Cela passe par une demande à remplir et un chèque à obtenir et dépenser chez les vélocistes du Grand Villeneuvois. Une première pierre visible du plan vélo de la CAGV.

La séance est close à 19 h 45.

Le président de séance,  
Adrien CHAUD

Le secrétaire de séance,  
Francis CAZEILS